



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Soutien aux projets de GPEC

Publics concernés

Entreprise

Domaines secondaires

Formation professionnelle , Performance et compétitivité , Emploi

Soutien aux projets de GPEC inter-entreprises au sein d'une même filière.

Objectifs

Il s'agit d'accompagner l'anticipation et l'adaptation des compétences des entreprises d'une même filière qui sont confrontées à des enjeux économiques ou d'emplois communs, autour d'un projet collectif, cohérent, répondant aux caractéristiques du secteur d'activité. Ce dispositif s'adresse aux inter-entreprises au sein d'une même filière.

Bénéficiaires

Entreprises cibles : de moins de 250 salariés dont le siège social et ou les établissements sont en Nouvelle-Aquitaine.

Les porteurs de projets éligibles sont :

- Branches professionnelles,
- Opérateurs de Compétences (OPCO),
- Pôles de compétitivité, clusters,
- Groupements d'Intérêts Economiques,
- Chambres consulaires,
- Associations.

Montant

Le financement de la Région ne pourra pas excéder 50 % des dépenses éligibles.

L'intervention de la Région viendra en complémentarité des dispositifs d'aide de l'Etat lorsque ceux-ci sont mobilisables.

Critères de sélection

Les dépenses éligibles à l'aide régionale sont les dépenses d'ingénierie, de conseils et d'études dans le cadre de prestations externes.

Comment faire ma demande ?

Prise de contact avec le référent de votre secteur d'activité, dont les coordonnées sont indiquées dans le dépliant en téléchargement ci-dessous. Le référent vous indiquera comment renseigner votre dossier et les pièces administratives à joindre.

Correspondants

Service Relations aux Usagers

05 49 38 49 38

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption